

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

SAINT-CLÉMENT

SAINT-JEAN-DE-DIEU

SAINTE-RITA

SAINT-GUY

SAINT-MÉDARD

SAINTE-FRANÇOISE

SAINT-ÉLOI

TROIS-PISTOLES

NOTRE-DAME-
DES-NEIGES

SAINT-MATHIEU-
DE-RIOUX

SAINT-SIMON

TNO

Trois-Pistoles, le 26 janvier 2015

Monsieur Pierre Arcand, ministre
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
5700, 4^e avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Demande de partage des revenus de baux d'éoliennes du parc éolien
Nicolas Riou situé dans le TNO des Basques**

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint copie d'une résolution qui a été adoptée lors du
Conseil de la MRC des Basques le 14 janvier 2015 concernant le sujet ci-dessus
mentionné.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le directeur général de la MRC des Basques,



Patrice Blais

p. j. 1

c. c. Ministère de l'Énergie et ressources naturelles – Direction BSL
Monsieur Jean D'Amour, ministre

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 14 JANVIER 2015 À 17 H**

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 14 janvier 2015 à 17 h au Parc du Mont-Saint-Mathieu, sont présents :

M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général, M. Patrice Blais est aussi présent.

Étaient aussi présents :

M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Yvon Ouellet	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux

LA RÉOLUTION SUIVANTE A ÉTÉ ADOPTÉE

2015-01-14-4.7

4.7 Demande de partage des revenus de baux d'éoliennes du parc éolien Nicolas Riou situé dans le TNO des Basques

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques affiche des données socioéconomiques inquiétantes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques, pour des raisons historiques, ne tire aucun revenu de la chasse et de la pêche ainsi que très peu de retombées économiques de sa forêt publique;

CONSIDÉRANT QUE la venue éventuelle d'un projet de parc éolien pourrait amener des revenus intéressants pour aider la MRC à redresser cette situation;

CONSIDÉRANT QUE les droits de location en terre publique représentent un montant substantiel;

CONSIDÉRANT QUE ces droits de location ont été partagés en partie dans d'autres projets;

CONSIDÉRANT QU'il existe un précédent dans le Parc régional du Massif du Sud à cet effet;

CONSIDÉRANT notre projet de Parc régional Inter-Nations qui exige des apports financiers importants pour la mise en place d'activités intéressantes;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques demande un partage des droits de location d'éoliennes au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec afin d'aider la MRC des Basques dans son projet de parc régional.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Trois-Pistoles,
Le 20 janvier 2015

PB

Patrice Blais

Patrice Blais, directeur général / Secrétaire-trésorier
MRC des Basques